

VitamFero annonce la délivrance de trois nouveaux brevets en Europe et en Nouvelle-Zélande

Ces nouveaux titres de propriété viennent élargir le périmètre d'exclusivité géographique pour l'exploitation des produits prophylactiques de VitamFero visant à prévenir la cryptosporidiose et la néosporose bovines

Angers, France : le 18 décembre 2017

Après la délivrance des brevets aux Etats-Unis annoncée en mai dernier, **VitamFero**, société de biotechnologie vétérinaire française spécialisée dans l'élaboration et le développement de solutions préventives innovantes, indique que son brevet couvrant l'exploitation de son immunostimulant néonatal dirigé contre la cryptosporidiose va être délivré en Europe et en Nouvelle-Zélande, et son vaccin dirigé contre la néosporose bovine en Nouvelle-Zélande.

Ces titres de propriété obtenus sur des territoires majeurs marquent une étape importante dans le développement de la Société et portent sur :

- la **souche Toxo KO vivante atténuée** (demande EP n°13826491.6 et demande NZ n°705406 en cours de délivrance, détenu conjointement par VitamFero, l'INRA et l'Université François-Rabelais de Tours). Licenciée à Bioproperties depuis 2015 pour le développement d'un nouveau vaccin dirigé contre la toxoplasmose ovine, la souche Toxo KO vivante atténuée est désormais également protégée pour son utilisation prophylactique contre les épisodes diarrhéiques provoqués chez le jeune ruminant par *Cryptosporidium parvum*, un parasite apicomplexe phylogénétiquement proche de *Toxoplasma gondii*, l'agent étiologique de la toxoplasmose. Ces infections chez les ruminants ont des conséquences dramatiques chez les nouveaux nés (*i.e.* veaux, agneaux et chevreaux), chez qui elle cause des déshydratations extrêmement sévères pouvant conduire à la mort de l'animal. Par ailleurs, la cryptosporidiose est une zoonose qui représente un important besoin médical non-satisfait et contre laquelle n'existe aujourd'hui aucun traitement préventif.
- la **souche Neo KO vivante atténuée** (demande NZ n°705408 en cours de délivrance, détenu en exclusivité par VitamFero) utilisée comme vaccin contre la néosporose bovine. Pour rappel, suite au retrait de Bovilis NeoGuard® (MSD Animal Health), il n'existe plus aucun vaccin contre cette pathologie sur le marché. Provoquée par le parasite apicomplexe *Neospora caninum*, lorsqu'elle survient dans les cheptels, la néosporose est responsable de nombreux avortements et d'une importante mortalité.

Alors que la Société souhaite pouvoir nouer prochainement des accords de licence, de co-développement et de distribution avec des partenaires industriels et renforcer ses fonds propres avec le concours de nouveaux investisseurs, la délivrance de ces brevets, au-delà de sa contribution au renforcement de la propriété intellectuelle de la Société, relance l'intérêt de l'approche prophylactique proposée par VitamFero.

Le Dr. Sophie Barreteau, Directrice de la Recherche de VitamFero, déclare « *la délivrance de ces nouveaux titres de propriété constitue un événement majeur dans le processus de développement de nos produits prophylactiques qui, très clairement, adressent des infections dont la prévention représente un fort besoin médical non satisfait chez les bovins. Nous l'interprétons comme un signal puissant qui va contribuer à renforcer et à accélérer les développements de notre immunostimulant néonatal dirigé contre la cryptosporidiose et de notre vaccin anti-néosporose* ».

A propos de VitamFero

Fondée en 2005, VitamFero exploite un portefeuille de propriété intellectuelle en fort développement qui décrit l'établissement et l'utilisation prophylactiques de souches vivantes atténuées à fort potentiel technologique et commercial, obtenues par ingénierie génétique à forte barrière d'entrée et dérivées des parasites apicomplexes *Toxoplasma gondii* et *Neospora caninum*. Soutenue depuis 2011 par CapDecisif Management, G1J Ile-de-France et, depuis 2014, par GO Capital, Pradeyrol Développement et CAPAGRO, VitamFero s'appuie sur une technologie solide et parfaitement validée qui lui permettra de proposer ses premiers vaccins et immunostimulants à l'horizon de 2020. Pour en savoir plus : www.vitamfero.com

Contact

Calyptus - Mathieu Calieux - vitamfero@calyptus.net

VitamFero - Pascal Breton, Président Directeur Général – p.breton@vitamfero.com - Tél. : +33 (0)6 82 65 47 69